

ANNEXE 51-102A3

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

1. Dénomination sociale et adresse de la Société

Société aurifère C2C inc. (« C2C »)
2600, boulevard Laurier, bureau 855
Québec (Québec) G1V 4W2

2. Date du changement important

27 novembre 2008

3. Communiqué

Un communiqué de presse, en version française, a été publié le 28 novembre 2008 par Marketwire Canada, laquelle version est jointe à la présente déclaration.

4. Résumé du changement important

C2C a annoncé la composition de son nouveau conseil d'administration et a confirmé son intention de finaliser l'acquisition de la mine Paraiso-Pambil.

5. Description circonstanciée du changement important

5.1 Description circonstanciée du changement important

Le président de C2C, M. Yves Gagnon, a annoncé que M. Machuca a confirmé son intention de clôturer rapidement la vente à C2C d'un intérêt de 50% dans la mine Paraiso-Pambil. Des discussions sont actuellement en cours entre M. Machuca et C2C pour finaliser la transaction. C2C a une solide position financière avec des liquidités de plus de 1,5 millions de dollars ainsi que des équipements miniers évalués à 400 000 \$.

C2C a annoncé également que lors de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires de C2C tenue le 27 novembre 2008 (l'« Assemblée ») les actionnaires ont élu MM. Louis Lessard, Jean St-Hilaire, Claude St-Hilaire, Paul St-Louis et Yves Gagnon à titre de membres du nouveau conseil d'administration de C2C. Le conseil d'administration a nommé M. Louis Lessard président du conseil d'administration et Me Richard Provencher secrétaire de C2C.

De plus, lors de l'Assemblée, les actionnaires de C2C ont également adopté la résolution approuvant l'adoption d'un nouveau régime d'options d'achat d'actions à l'intention des salariés, dirigeants, administrateurs de C2C ou de l'une de ses filiales et des consultants (le « Nouveau régime »). Le Nouveau régime est un régime à nombre variable dans le cadre duquel au plus 10 % des actions ordinaires de C2C émises et en circulation de temps à autre sont réservées pour les fins d'octrois d'options. En date de ce jour, 6 155 734 actions ordinaires (incluant celles réservées aux fins des octrois d'options d'achat d'actions effectués aux termes de l'ancien régime d'options d'achat d'actions de C2C) représentaient le nombre d'actions ordinaires réservées pour les fins d'octrois d'options. L'adoption du Nouveau régime demeure assujettie à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX Inc.

5.2 Information sur les opérations de restructuration

N/A

6. Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*.

Non applicable.

7. Information omise

Non applicable.

8. Membre de la haute direction

Le nom du membre de la haute direction de C2C qui est bien renseigné au sujet du changement important est M. Yves Gagnon, président de C2C et son numéro de téléphone d'affaires est le (418) 781-0272

9. Date de la déclaration

8 décembre 2008

Société aurifère C2C inc.

Par: (s) Richard Provencher

Richard Provencher
Secrétaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

www.c2c-exploration.com

Actions en circulation : 61 557 344

SOCIÉTÉ AURIFÈRE C2C INC. ANNONCE LA COMPOSITION DE SON NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CONFIRME SON INTENTION DE FINALISER L'ACQUISITION DE LA MINE PARAISO-PAMBIL

Québec (Québec), le 28 novembre 2008 – Le président de Société aurifère C2C inc. (« C2C ») (Bourse de croissance TSX Inc.: CCN), M. Yves Gagnon, est heureux d'annoncer que M. Machuca a confirmé son intention de clôturer rapidement la vente à C2C d'un intérêt de 50% dans la mine Paraiso-Pambil. Des discussions sont actuellement en cours entre M. Machuca et C2C pour finaliser la transaction.

C2C a une solide position financière avec des liquidités de plus de 1,5 millions de dollars ainsi que des équipements miniers évalués à 400 000 \$.

C2C annonce également que lors de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires de C2C tenue le 27 novembre 2008 (l'« Assemblée ») les actionnaires ont élu MM. Louis Lessard, Jean St-Hilaire, Claude St-Hilaire, Paul St-Louis et Yves Gagnon à titre de membres du nouveau conseil d'administration de C2C. Le conseil d'administration a nommé M. Louis Lessard président du conseil d'administration et Me Richard Provencher secrétaire de C2C.

De plus, lors de l'Assemblée, les actionnaires de C2C ont également adopté la résolution approuvant l'adoption d'un nouveau régime d'options d'achat d'actions à l'intention des salariés, dirigeants, administrateurs de C2C ou de l'une de ses filiales et des consultants (le « Nouveau régime »). Le Nouveau régime est un régime à nombre variable dans le cadre duquel au plus 10 % des actions ordinaires de C2C émises et en circulation de temps à autre sont réservées pour les fins d'octrois d'options. En date de ce jour, 6 155 734 actions ordinaires (incluant celles réservées aux fins des octrois d'options d'achat d'actions effectués aux termes de l'ancien régime d'options d'achat d'actions de C2C) représentaient le nombre d'actions ordinaires réservées pour les fins d'octrois d'options. L'adoption du Nouveau régime demeure assujettie à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX Inc.

À propos de C2C

C2C est une compagnie d'exploration minière aurifère œuvrant en Amérique du Sud et au Québec. Elle développe actuellement des projets en Équateur, notamment la mine Paraiso-Pambil, dans le Sud-Ouest du pays.

Actions ordinaires en circulation : 61 557 344

La Bourse de croissance TSX Inc. n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

-30-

Pour des renseignements additionnels, veuillez communiquer avec :

Yves Gagnon
Président
Société aurifère C2C inc.
Tél. : (418) 781-0272
yves.gagnon@c2c-exploration.com
www.c2c-exploration.com